



Mise à jour sur les négociations

7 mai 2018

À tous les fiers CS,

Nous avez-vous manqué? Nous voici de nouveau en mode de négociation!

Votre convention collective actuelle expirera le 21 décembre 2018. Pour s'y préparer, l'exécutif de votre groupe a tenu une réunion sur les propositions contractuelles les 15 et 16 mars. Les participants avaient été choisis parmi des candidats de tout le pays. Au cours des deux jours de réunion, nous avons souligné nos réalisations de la dernière ronde et discuté des plus récents libellés et des nouvelles propositions. Nous avons aussi eu l'occasion d'examiner les résultats préliminaires du sondage sur la négociation que vous avez rempli en février. Nous vous remercions de l'intérêt que vous avez manifesté à cet égard. Les résultats serviront à jeter les bases des priorités et des propositions de l'équipe de négociation.

Les 1er et 2 mai, l'Exécutif s'est réuni pour poursuivre le travail accompli à la réunion du comité des propositions contractuelles. Un membre de l'équipe de recherche de l'Institut a présenté les résultats du sondage, plus détaillés qu'ils l'étaient en mars. La sous-traitance demeure nettement une priorité absolue des membres.

Depuis septembre 2017, le Groupe est en négociation avec l'employeur sur le Programme de soutien et de mieux-être des employés. Des mises à jour sur ce sujet s'ajouteront au site Web de l'Institut (www.pipsc.ca/fr/nouvelles-et-enjeux/conge-maladie). Des présentations sont actuellement offertes dans les milieux de travail. Pour en savoir plus, communiquez avec



votre délégué syndical.

Au cours des prochains mois, l'équipe de négociation sera nommée et recevra une formation approfondie sur le processus de négociation. La composition de l'équipe sera annoncée à l'AGA du groupe CS le 9 juin. L'équipe se réunira au cours de l'été pour terminer notre document sur les priorités et propositions. Veuillez noter qu'en septembre nous vous ferons parvenir un sondage sur votre choix de mécanisme de règlement des différends si nous ne parvenons pas à une entente à la table de négociation. Il nous faut fournir un avis de négocier à l'employeur avant la date d'expiration.

Votre soutien continu est essentiel pour montrer à l'employeur que votre convention collective vous tient à cœur. L'exécutif du groupe CS poursuivra les efforts de la dernière ronde en mobilisant les membres et en sensibilisant les Canadiens à l'importance de garder le travail que nous faisons dans la sphère publique et non sous le contrôle du secteur privé. Nous travaillons tous fièrement dans l'intérêt public et non dans un but lucratif privé.

Fier d'être CS,

Robert Tellier
Agent de négociation du groupe CS